

Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité des titres offerts dans le présent prospectus. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction.

Modification numéro 1 datée le 8 juin 2018 à l'information détaillée sur le plan datée le 31 janvier 2018 pour le régime d'épargne-études Avancé.

Sauf indication contraire dans les présentes, tous les termes en majuscules utilisés dans cette modification numéro 1 ont la même signification que celle prévue dans le placement permanent d'information détaillée sur le plan.

L'information détaillée sur le plan datée le 31 janvier 2018 relative à la distribution du Régime d'épargne-études avancé (le «prospectus») est modifiée et doit être lue sous réserve des changements suivants dans la gestion du portefeuille afin de refléter la responsabilité de UBS Investment Management Canada Inc. Qui a assumé les fonctions de gestionnaire de portefeuille du régime qui sont actuellement fournis par Yorkville Asset Management Inc.

Changement à la gestion du portefeuille du régime

En vigueur le 11 juin 2018,

- (a) la septième rangée sous la rubrique "QUI PARTICIPE À LA GESTION DU RÉGIME?" est supprimé dans son intégralité pour supprimer la référence à Yorkville Asset Management Inc.;
- (b) le sous-titre "Yorkville Asset Management Inc." sous le titre "Conseillers en valeurs" est supprimé dans son intégralité, avec le paragraphe et le graphique en dessous ce sous-titre;
- (c) paragraphe (l) sous le sous-titre "Documents Commerciaux Importants" sous le titre "A propos du régime d'épargne-études avancé » est supprimé dans son intégralité;
- (d) la référence à «quatre conseillers de portefeuille indépendants» sous le titre « Obligations et services du gestionnaire" est changé en "trois sous-conseillers indépendants".

ATTESTATIONS

Le prospectus daté du 31 janvier 2018 visant le Régime d'épargne-études avancé, modifié par la présente modification numéro 1 datée du 8 Juin 2018, avec les documents qui y sont intégrés par renvoi, révèle de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus daté du 31 janvier 2018, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Québec et de la Saskatchewan.

FAIT LE 8 Juin 2018.

Les actifs de croissance Global Inc.
au nom du Régime

(signé) « Alex Manickaraj »
Alex Manickaraj, agissant en qualité de
chef de la direction

(signé) « Russell Mercado »
Russell Mercado, chef des finances

Au nom du
conseil d'administration de Les actifs de croissance Global Inc.
et au nom du Régime

(signé) « Ronald Brooks »
Ronald Brooks, administrateur

(signé) « Peter Ostapchuk »
Peter Ostapchuk, administrateur

Le prospectus daté du 31 janvier 2018 visant le Régime d'épargne-études avancé, modifié par la présente modification numéro 1 datée du 8 Juin 2018, avec les documents qui y sont intégrés par renvoi, révèle de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus daté du 31 janvier 2018, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Québec et de la Saskatchewan.

FAIT LE 8 Juin 2018,

(signé) « Alex Manickaraj »
Alex Manickaraj, agissant en qualité de
chef de la direction

(signé) « Russell Mercado »
Russell Mercado, chef des finances

Au nom du conseil d'administration de
Les actifs de croissance Global Inc., en qualité de gestionnaire du Régime

(signé) « Ronald Brooks »
Ronald Brooks, administrateur

(signé) « Peter Ostapchuk »
Peter Ostapchuk, administrateur

Le prospectus daté du 31 janvier 2018 visant le Régime d'épargne-études avancé , modifié par la présente modification numéro 1 datée du 8 Juin 2018, avec les documents qui y sont intégrés par renvoi, révèle de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus daté du 31 janvier 2018, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Québec et de la Saskatchewan.

FAIT LE 8 Juin 2018,

(signé) « Alex Manickaraj »

Alex Manickaraj, agissant en qualité de
chef de la direction

(signé) « Alex Manickaraj »

Alex Manickaraj, chef des finances

Au nom du conseil d'administration de la Corporation REEE Global

(signé) « Hanane Bouji »
Hanane Bouji, administratrice

(signé) « Peter Ostapchuk »
Peter Ostapchuk, administrateur

Le prospectus daté du 31 janvier 2018 visant le Régime d'épargne-études avancé, modifié par la présente modification numéro 1 datée du 8 Juin 2018, avec les documents qui y sont intégrés par renvoi, révèle de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus daté du 31 janvier 2018, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Québec et de la Saskatchewan.

FAIT LE 8 Juin 2018,

(signé) « Hanane Bouji »
Hanane Bouji, présidente

(signé) « Alex Manickaraj »
Alex Manickaraj, chef des finances

Au nom du conseil d'administration de la Fondation fiduciaire d'épargne-études
Global

(signé) « Ronald Brooks »
Ronald Brooks, administrateur

(signé) « Peter Ostapchuk »
Peter Ostapchuk, administra

TOR01: 7445104: v2